

**Projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le
prolongement de l'autoroute 410**

**MÉMOIRE DÉPOSÉ AU
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT**

par
**Michel Turcotte
Céline Lambert
Sophie Turcotte**

Lennoxville, 28 septembre 2006

Comme nous habitons tous trois Lennoxville depuis plus de 30 ans, nous suivons depuis un certain temps l'évolution du projet de prolongement de l'autoroute 410 parce qu'il nous concerne directement. En effet, nous avons pu constater au cours des années l'augmentation importante du trafic routier à Lennoxville et devant notre résidence. C'est pourquoi sans être particulièrement chauds à l'idée de voir une autoroute se construire à proximité, nous sommes conscients de la nécessité d'une voie de contournement, ou à tout le moins, de mesures visant à diminuer l'achalandage dans la ville.

Toutefois, des inquiétudes quant à la manière dont sera réalisé le projet se sont présentées avec le temps. Par exemple, alors qu'ailleurs dans la province le Ministère du Développement Durable, de la Faune et des Parcs distribue des amendes exemplaires à des promoteurs qui remblaient des milieux humides, il nous paraît incohérent que de son côté le Ministère des Transports s'apprête à passer une autoroute dans 3 importants milieux humides de la région sherbrookoise.

D'autre part, un avis du MDDEP, en date du 31 août 2005, met en évidence le laxisme dont a fait preuve le MTQ en ce qui concerne la protection des espèces menacées ou vulnérables. Il y est énoncé que le Ministère des Transport, malgré qu'il reconnaisse un bon potentiel de présence de plantes vasculaires menacées ou vulnérables dans la zone concernée, n'a fait réaliser les relevés floristiques que tardivement après le dépôt du rapport, lequel présentait des lacunes en ce qui a trait au suivis environnementaux et aux mesures d'atténuations de l'impact négatif sur les plantes. Au surplus, il n'est fait nulle part mention de la présence de noyers cendrés (*Juglans cinerea*) tout au long de la rivière Massawippi dans le secteur où il est prévu de construire le pont de la 410. Cette espèce est classée « en voie de disparition » à l'annexe 1 de la Loi sur les Espèces en Péril (LEP). Que savons-nous des mesures prévues par le Ministère des Transports pour minimiser les impacts négatifs sur cette espèce?

Par ailleurs, nous avons été choqués de constater que le tracé de l'autoroute projetée était déjà arpenté entre la ferme expérimentale et la rue Winder, avant même la tenue des audiences publiques. Cela démontre à notre avis un certain manque de transparence de la part du Ministère des Transports du Québec. Nous déplorons également le manque de diffusion d'information concernant ce projet. Un bon nombre de citoyens de la région avec lesquels nous avons parlé n'étaient même pas au courant d'un éventuel prolongement de la 410. Serait-ce que les avis publics se font trop discrets? Pourtant, un projet de cette ampleur et l'impact qu'il doit avoir sur la région aurait dû susciter plus de discussion au sein de la communauté.

Malgré toutes nos inquiétudes concernant les possibles impacts du projet sur l'environnement, une solution au trafic croissant était pour nous de plus en plus souhaitable à cause du bruit toujours grandissant aux abords de notre propriété et du désagrément que cela occasionne. Mais voilà que nous apprenions récemment que notre maison devra être démolie pour faire place à la bretelle donnant accès à la route 143 nord. Les espoirs ont vite fait place au désenchantement le plus total. Il est prévu de nous laisser le choix entre déplacer la maison ou la démolir. Cependant, vu la taille du bâtiment, son âge, les extensions qui y ont été apportées au cours des années et le

nombre d'arbres matures accolés aux fondations, déplacer la maison nous semble pratiquement impossible et donc il n'y a en réalité pas de choix du tout.

Pour nous, il va de soi que les pertes encourues seraient énormes, non seulement en valeur immobilière. Cette maison a été le coeur et l'âme de notre famille pour les 32 dernières années. De par sa taille et sa situation, la maison sert d'office aux réunions de la famille étendue lors de fêtes et d'occasions spéciales. Il faut également songer à tous les souvenirs qui naissent entre les murs d'une maison, à l'attachement croissant que l'on développe pour un endroit avec le temps, et à tout ce qu'une famille plus ramasseuse que la moyenne peut accumuler de biens personnels en 30 ans. Le seul déménagement de notre bric-à-brac serait un exploit et nécessiterait plusieurs semaines de travail à temps plein!

Il s'agit d'une très grande maison victorienne en briques, d'un style néogothique sobre, âgée de plus de 150 ans, et que l'on s'est efforcé de maintenir en état au mieux de nos possibilités durant toutes ces années. Le terrain qui l'entoure est agrémenté d'un aménagement paysager mûr, où la majorité des arbres ont plus de 50 ans, sans compter la proximité de deux magnifiques pins blancs dont les dimensions atteignent celles des pins blancs recensés par Forêt Conservation dans leur Répertoire des arbres remarquables du Québec.

Nous nous sommes appliqués à entretenir le terrain de façon écologique, en compostant les résidus organiques issus de la propriété. Nous y pratiquons l'horticulture ornementale depuis plusieurs années et y entretenons un grand potager, avec toutes les gratifications qui en découlent. Nous avons transplanté au fil du temps de nombreux cultivars d'herbacées et d'arbustes qu'il serait impossible pour nous de déplacer, vu l'ampleur de la tâche. Le terrain est fréquenté par plusieurs espèces animales, notamment des cerfs de Virginie, des petits mammifères et de nombreuses espèces de passereaux. Il est toujours très agréable et apaisant de côtoyer des animaux sauvages tout en étant à proximité d'une grande agglomération. De voir tant de travail et de beauté anéantis par le spectre d'une autoroute est pour nous profondément accablant.

Il est à notre avis peu fréquent de trouver si près de la ville un grand terrain qui offre ainsi les avantages de la campagne, et donc il nous semble que les chances de trouver à se relocaliser ailleurs avec les mêmes privilèges sont bien minces. De plus, la seule idée d'avoir à déménager dans une maison qui n'aurait pas l'âme et la personnalité d'une vieille maison est désolante.

Aussi importante que soit pour nous la disparition de notre demeure, ce serait également une perte pour la région de par le cachet que de telles maisons y apportent. Ces dernières années, plusieurs belles vieilles maisons ont été détruites ou grossièrement transformées à Lennoxville, ce qui altère de façon irréversible le caractère distinctif de la ville.

Il nous semble que la bretelle d'autoroute pour la 143 nord pourrait aisément être configurée de façon à éviter des dégâts majeurs à notre propriété et l'expropriation de la maison. Nous sommes d'avis que le tracé actuel a été mis sur pied avec trop

d'empressement de la part du Ministère des Transports et qu'il devrait être freiné jusqu'à ce que les inquiétudes et recommandations des citoyens qui vont payer pour ce projet de 90 millions de dollars soient prises en compte et qu'une majorité de gens y trouve satisfaction.

Pour notre part, nous avons la conviction que la construction d'une autoroute visant à favoriser, voire même encourager, les déplacements motorisés ne s'inscrit pas dans une optique de développement durable et nous sommes d'avis que le transport en commun n'est pas mis de l'avant ni développé autant qu'il pourrait l'être dans la région. Le transport ferroviaire est également sous-utilisé alors que plusieurs compagnies de chemins de fer vivent par manque de marchandises à transporter. Nous déplorons le manque d'avant-gardisme dont fait preuve notre société en matière de protection de l'environnement.

Les résidents · Lennoxville ;

Michel Turcotte
Céline Lambert
Sophie Turcotte